

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

38^{es} prix Gémeaux : l'Académie - section Québec annonce une refonte des catégories et des changements aux règlements

Montréal, le 19 décembre 2022 – L'Académie canadienne du cinéma et de la télévision - section Québec annonce la mise à jour des règlements pour les **38^{es} prix Gémeaux**. Afin de mieux répondre aux attentes de ses membres et de suivre l'évolution de l'industrie, l'Académie a procédé aussi à des changements qui augmenteront la compétitivité du concours et qui, par le fait même, bonifieront la valeur des prix remis. Ces nouveaux paramètres permettront de rendre les galas des prix Gémeaux d'autant plus passionnants.

En 2023, le nombre total de catégories passe de **139 à 88** (excluant les ¹4 prix spéciaux). Cette refonte des catégories fait suite à une réflexion entamée depuis 2021. Le processus s'est traduit par une fusion des catégories afin que toutes et tous aient encore leur place au sein de ce concours compétitif. Cette révision a été, tout comme la révision des règlements, effectuée par un comité de pairs, entérinée par le Conseil d'administration de l'Académie - section Québec. Différents partenaires tels que KPMG ont également contribué à la réflexion entourant ces changements. Les différents comités des règlements se réunissent chaque année afin de se concerter et de faire évoluer les règlements des prix pour rester en phase avec la réalité de l'industrie.

L'Académie annonce dans le même élan et comme chaque année, divers ajustements aux règlements des prix Gémeaux.

Parmi ceux-ci :

- Pour les catégories **Meilleure série dramatique annuelle et Meilleure série dramatique quotidienne exclusivement**, les productions devront avoir été diffusées à la télévision pour être admissibles.

¹ Les 4 prix spéciaux sont : le prix Gémeaux des artisan.e.s, le prix Gémeaux de la production s'étant le plus illustrée à l'étranger, le prix Gémeaux de la relève et le prix Gémeaux du public Fonds Cogeco

Partenaires privilège



- Pour toutes les catégories, le **seuil minimum d'inscriptions** afin qu'une catégorie soit maintenue, passe de 3 à 5 inscriptions, à l'exception de **Meilleure émission ou série d'animation** qui demeure à 3 inscriptions minimum et de **Meilleure série dramatique quotidienne**, qui requiert 2 inscriptions minimum.
- Lorsqu'il y a **au-delà de 60 inscriptions dans une catégorie, le nombre de finalistes pourra aller jusqu'à 8**. En-deçà de 60 inscriptions, le nombre de finalistes ira jusqu'à 5.
- Les **catégories d'interprétation en télévision deviennent non genrées** (premier rôle et rôle de soutien). Ces catégories pourront avoir jusqu'à **8 finalistes chacune**, afin de permettre à plus d'artistes, indépendamment de leur genre, de rayonner dans ces catégories.

L'Académie revoit également la pondération menant à la sélection finale des lauréat.e.s pour les catégories émissions. Le pourcentage accordé aux cotes d'écoute passera de 10% à 20 %, afin que les productions qui se démarquent de façon remarquable sur ce critère puissent être soulignées. La note finale du processus de sélection menant aux choix des lauréat.e.s pour les catégories émissions sera divisé comme suit (à partir de 2023) :

CATÉGORIES *ÉMISSIONS*

38^{es} prix Gémeaux :

Vote des Grand jurys:	50%
²Vote des membres:	30%
Cotes d'écoute:	20%

« L'Académie a été à l'écoute de ses membres et ce remaniement donnera lieu à une course encore plus palpitante, en plus d'augmenter la valeur du prix Gémeaux » a déclaré **Sophie Deschênes, Présidente de l'Académie - section Québec**.

« Le résultat de cette révision des catégories sert avant tout la mission des prix Gémeaux qui est de récompenser et de célébrer l'excellence. Quant aux catégories non genrées et à titre de leader dans l'industrie, l'Académie a le devoir de veiller à ce que chaque interprète ait la

² membres votant.e.s

Partenaires privilège



possibilité de prendre part à cette compétition et aux activités de l'industrie en général », a souligné **Mara Gourd-Mercado, Directrice générale de l'Académie - section Québec.**

Les comités des règlements et du processus de sélection se réunissent chaque année afin de se concerter et de faire évoluer les règlements des prix pour rester en phase avec la réalité de l'industrie. Ces comités auront aussi dans leurs mandats la révision annuelle des catégories et le suivi de la pondération afin de veiller à ce que ceux-ci correspondent à l'évolution de l'industrie.

Pour en savoir plus sur les **catégories modifiées et/ou fusionnées**, [consultez cette page](#). Pour plus d'informations sur les **modifications aux règlements**, consultez le [cahier des règlements disponible ici](#).

À PROPOS DES PRIX GÉMEAUX

Les prix Gémeaux récompensent l'excellence des productions télévisuelles et numériques. Les galas des prix Gémeaux présentent au public, et à l'industrie, ce que les membres votant.e.s de l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision ont sélectionné comme étant le meilleur des productions francophones diffusées sur nos écrans.

À PROPOS DE L'ACADÉMIE CANADIENNE DU CINÉMA ET DE LA TÉLÉVISION

L'Académie canadienne du cinéma et de la télévision est le plus grand organisme artistique professionnel à but non lucratif au Canada. Sa mission est de reconnaître, défendre et célébrer les talents canadiens dans les secteurs du cinéma, de la télévision et des médias numériques. L'Académie compte plus de 4 000 membres, qui incluent tant des professionnel.le.s de l'industrie que des artistes émergent.e.s et des étudiant.e.s. La section Québec, quant à elle, concentre ses actions auprès de ses membres francophones. Elle met également en place des programmes de perfectionnement professionnel et des occasions de réseautage, qui contribuent à la croissance de l'industrie, à l'inclusion et au mentorat.

L'organisme produit deux remises de prix; les [prix Écrans canadiens](#), qui rassemblent annuellement les différentes industries des médias de l'écran afin de célébrer les meilleurs talents du pays et les [prix Gémeaux](#), récompensant le meilleur des productions francophones canadiennes télévisuelles et numériques.

- 30 -

Restez informé.e.s

Facebook : [@prixgemeaux](#)

Partenaires privilège



 **PRIX GÉMEAUX** TRENTE-HUITIÈME ÉDITION

Instagram : [@prixgemeaux_academiecdn](https://www.instagram.com/prixgemeaux_academiecdn)

Twitter : [@Prix_GEMEAUX](https://twitter.com/Prix_GEMEAUX)

Site Web : academie.ca/prixgemeaux

Mots-clics : #GalaGéméaux #prixGéméaux

Source :

Académie canadienne du cinéma et de la télévision - section Québec
academie.ca

Demandes médias :

annexe | Lyne Dutremble

514 952-5047 | lyne@annexe.media

Partenaires privilège

